

Engagements individuels de STORENGY dans act4nature international

Présentation de l'entreprise

Storengy, filiale d'ENGIE, est l'un des leaders mondiaux dans le stockage souterrain de gaz naturel. L'entreprise dispose de 21 sites en France, en Allemagne et au Royaume-Uni.

Fort de 70 ans d'expérience dans l'exploration et l'exploitation du sous-sol, elle œuvre à la transformation de ses stockages pour accueillir 100 % de gaz renouvelables et mobilise ses compétences au développement d'infrastructures de stockage d'hydrogène.

Son ancrage local permet à Storengy d'agir de manière concrète sur les sujets environnementaux, économiques et sociétaux, en faveur des territoires.

Storengy met également son expertise au service de projets industriels et de stockage d'énergies en France et à l'international.

Pour réussir la transition énergétique et construire un monde durable, Storengy est convaincue que les solutions doivent être trouvées localement et met ses compétences au service de cette transition. L'ensemble des informations relatives à notre organisation et nos activités sont disponibles sur notre [site internet](#).

Analyse de matérialité

Les engagements proposés par Storengy SAS s'appuient sur une analyse de nos impacts et dépendances sur l'environnement réalisée sur les stockages en France dont l'activité est fortement similaire à celle des autres filiales de Storengy. L'objectif est d'étendre cette analyse aux différentes filiales à horizon 2026.

De cette analyse ressortent des enjeux sur les corridors écologiques, sur la biodiversité locale, sur l'artificialisation des sols et sur les émissions de gaz à effet de serre.

Articulation avec les engagements act4nature précédents

Les nouveaux engagements que nous proposons viennent renforcer nos actions menées entre 2021 et 2023 tout en intégrant les différentes évolutions de nos activités avec un recentrage sur notre activité principale de stockage de gaz, impliquant notamment le transfert des projets de méthanisation vers une nouvelle entité Renewable Gas Europe (RGE) dont fait partie ENGIE Bioz. Ils permettent à Storengy de décliner la politique biodiversité du groupe ENGIE et sa volonté de la préserver à l'échelle internationale selon trois axes :

- Renforcer l'intégration de la biodiversité au sein de la gouvernance et de la stratégie de Storengy ;
- Réduire les pressions sur la biodiversité de nos sites industriels et activités de développement ;
- Mener des actions de restauration de la biodiversité en partenariat avec les territoires.

Le périmètre a toutefois évolué, les trois axes de ces nouveaux engagements individuels s'appliquent à l'ensemble des filiales de Storengy¹¹.

Engagements individuels

Engagements communs	Description engagement SMART	Périmètre	Objectif mesurable et indicateur	Échéance	Pressions IPBES ²²	Cibles du cadre mondial ²³
1. Renforcer l'intégration de la biodiversité au sein de la gouvernance et de la stratégie de Storengy						
1 4	1.1 Fédérer au travers d'un comité biodiversité ⁴ les référents biodiversité de chaque filiale et renforcer notre culture au sein de Storengy en organisant des rencontres d'échange et de partage de bonnes pratiques, ouvertes à la communauté RSE et Biodiversité	Storengy BE ⁵	Organiser une réunion trimestrielle de pilotage du comité biodiversité et de suivi des engagements	Début 2025	-	16 - 20 - 21
			Organiser deux rencontres d'échange et de partage des bonnes pratiques, ouvertes à la communauté RSE & Biodiversité	Début 2026		
2 7 8 9 10	1.2 Poursuivre le renforcement de l'ancrage territorial de nos sites ⁶ , en contribuant à l'amélioration de la prise en compte de la biodiversité au sein des territoires en proposant des événements de sensibilisation ou de valorisation de la Biodiversité	Storengy BE	Organiser progressivement au moins un événement par site et par an en co-construction avec les partenaires des territoires ⁷	2026 2030	Toutes	15 - 20 - 21 22
1 4 8 9	1.3 Approfondir les connaissances en matière de biodiversité au sein de Storengy par le biais de modules de formations ⁸ , en cohérence avec l'activité des collaborateurs, afin de limiter et prévenir les impacts négatifs sur la Biodiversité	Storengy BE	80 % des chefs de projets seront formés à la prise en compte de la biodiversité dans la première année suivant leur prise de poste	2026	LU, EEE, Po	20 - 21
			95 % des nouveaux managers opérationnels suivront un module de formation aux enjeux liés à la biodiversité dans la première année de leur prise de poste	2028	LU, CC, EEE, Po	20 - 21
			80 % des collaborateurs précédemment ciblés devront être intégrés à des cycles de formation sur la biodiversité avec une récurrence de 5 ans	Renouvellement du cycle à partir de 2030	LU, CC, EEE et Po	20 - 21
1 4 8 9	1.4 Renforcer la sensibilisation des collaborateurs aux problématiques liées à la biodiversité en valorisant les actions entreprises par Storengy, en intégrant la biodiversité dans les événements cœur de métier	Storengy BE	100 % des collaborateurs seront sensibilisés aux enjeux biodiversité lors de l'accueil au poste ⁹ mis en œuvre par Storengy	Début 2025	-	16
		Storengy BE	Inclure systématiquement le sujet de la biodiversité dans la convention Sécurité et Environnement annuelle	Début 2024	-	16
		Organiser des ateliers de sensibilisation ¹⁰ volontaires à la biodiversité a minima lors d'un événement par an (cible 25 % des collaborateurs) ¹¹	Début 2026			
2. Réduire nos pressions sur la biodiversité						
1 2 3 10	2.1 Améliorer la prise en compte de nos dépendances et impacts sur la biodiversité en réalisant un diagnostic sur la base de notre première analyse de matérialité	Storengy BE	Réaliser un diagnostic qualitatif des impacts et dépendances biodiversité pour l'ensemble de nos activités : • Définir une méthode avec l'appui d'un partenaire externe • Réaliser un diagnostic pour chacune de nos filiales	2026 2028	Toutes	2 - 14 - 15
1 2 3 5 7	2.2 Améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la gouvernance des projets majeurs et des projets de développement ¹² par le biais d'une matrice RSE ¹³	Storengy BE	100 % des nouveaux projets majeurs ¹⁴ et de développement ¹⁵ devront faire l'objet d'une évaluation sur des critères biodiversité définis dans la matrice RSE	2026	Toutes	21
1 2 9	2.3 Accompagner la mise en place d'une gestion écologique (PGE) sur les sites en instaurant un partenariat avec une association de protection de la nature de dimension internationale décliné au niveau national avec des associations locales avec un objectif à terme de synergie transfrontalière	Storengy BE	80 % des sites proches de zones à fort enjeu écologique ¹⁶ sont engagés dans une convention avec une association locale de protection de la nature	2028	LU, Po et SE	1 - 2 - 4 - 6 9 - 10
			100 % sites bénéficieront d'un plan de gestion écologique ¹⁷	2030		
1 3 5 9	2.4 Limiter la surmortalité de la faune sur nos sites en neutralisant les pièges à faune ¹⁸ potentiellement présents	Storengy BE	100 % des sites auront fait l'objet d'une identification des pièges à faune	2027	LU	1 - 2 - 6 - 7 8
			100 % des sites auront fait l'objet d'un plan de neutralisation des pièges à faune identifiés	2028		
1 2 3 5	2.5 Lutter contre la pollution lumineuse et limiter l'impact de nos sites sur les continuités écologiques locales (trame noire) en accompagnant les sites et les nouveaux projets ¹⁹	Storengy BE	50 % des sites devront disposer d'un plan de gestion de la pollution lumineuse ²⁰	Début 2027 2030	Po et LU	4 - 7
			80 % des sites devront disposer d'un plan de gestion de la pollution lumineuse			
			100 % des projets d'extension, de rénovation ou de création de sites devront intégrer les enjeux liés à la pollution lumineuse sur les continuités écologiques dès la phase conception	2026		
1 3 5	2.6 Améliorer la gestion des eaux pluviales sur les sites en limitant l'imperméabilisation des sols en privilégiant des solutions alternatives telles que des revêtements perméables ou de pleine terre afin de favoriser l'infiltration directe) et en menant des projets de désimperméabilisation des surfaces artificialisées de nos sites	Storengy BE	Mener des expérimentations de désimperméabilisation de surfaces artificialisées sur deux sites pilotes appartenant à deux entités différentes	2027	LU, CC et Po	7 - 10 - 11
			Rédiger et publier des guidelines de limitation de l'imperméabilisation pour les projets impliquant du génie civil	2028	LU, CC et Po	2 - 4 - 9 - 11
3. Mener des actions de restauration de la biodiversité en partenariat avec les territoires						
1 3 5	3.1 Engager une action de restauration des zones humides dégradées sur notre foncier en cohérence avec les enjeux locaux de continuité écologiques	Storengy BE	80 % des sites font l'objet d'une identification, de cartographie et d'évaluation ²² des zones humides ²³	2027	LU et Po	2 - 4 - 9 - 11
			40 % des zones humides identifiées devront faire l'objet d'une démarche de restauration / de réhabilitation / de gestion conservatrice	2029		
1 - 2 5 - 6 7 - 9 10	3.2 Lors de la conception de nouveaux projets (extension ou aménagement), rechercher les opportunités de développement de Solution Fondée sur la Nature (SFN)	Storengy BE	Envisager et étudier les possibilités de développement d'au moins trois Solutions Fondées sur la Nature	2028	Toutes	2 - 4 - 11
			Mettre en œuvre au moins une SFN	2030		

1 Storengy France est par ailleurs engagée dans le dispositif « Entreprises Engagées pour la Nature ».
2 LU = destruction et fragmentation des habitats / Po = pollution / CC = changement climatique / SE = surexploitation / EEE = espèces exotiques envahissantes.
3 Les cibles du cadre mondial sur la biodiversité : définies lors de la COP 15 à Montréal, 4 objectifs et 23 cibles.
4 Réunion du comité de pilotage des initiatives en matière de biodiversité, impliquant les référents des différentes filiales de Storengy BE.
5 Storengy Business Entities (BE) : terme qui regroupe Storengy SAS et ses trois filiales en France, au Royaume-Uni et en Allemagne.
6 Les sites ciblés dans les objectifs correspondent aux sites de stockage souterrain en activité en France, en Allemagne et au Royaume-Uni, ainsi que le site du groupe d'intervention sur puits (GIP), soit 22 sites au total.
7 Les partenaires peuvent être des collectivités, des CPIE, des associations de protection de la nature (LPO, OPIE...), d'autres entreprises implantées localement, des EPIC (ONF). Public ciblé : collaborateurs et grand public. Sites en activité et sièges.
8 Elaborés en collaboration avec nos partenaires scientifiques sous la forme, a minima, d'une formation en ligne d'une durée d'une heure.
9 Processus d'intégration de tout nouvel employé dans l'entreprise.
10 Ateliers de type : fresques de la biodiversité, challenges, jeux, cafés biodiversité etc.
11 Cible évaluée sur une base de 1000 employés.
12 Les projets ciblés par cet engagement sont ceux présentant un impact potentiellement notable sur l'environnement et le territoire.
13 La matrice RSE comporte : 4 critères sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, 5 critères sur l'eau, 7 critères sur la pollution et 4 critères sur la pollution de l'air. L'évaluation du projet, selon les critères définis dans la matrice, est un outil permettant l'intégration des principaux enjeux environnementaux dans le pilotage et la prise de décision du projet, de la conception à la réalisation. Il est déployé dans l'ensemble du groupe ENGIE et est complémentaire à la séquence Eviter, Réduire, Compenser appliquée dans les études environnementales réglementaires.
14 Projets dont le budget excède 50 millions d'euros.
15 Projets de développement d'infrastructures de stockage d'hydrogène.
16 Application de la méthode LEAP (soit Localiser, Evaluer, Déterminer et Planifier) définie par la TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosure) et applicable dans le cadre de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive).
17 Les PGE sont élaborés en tenant compte des enjeux locaux de continuités écologiques (vertes, bleues et noires).
18 Les pièges à faune ou pièges écologiques sont tout aménagement ou objet d'origine anthropique dont la présence induit une surmortalité des espèces (vitres pour les oiseaux, bassins de rétention d'eau entraînant des noyades, cavités piéges [dans laquelle l'animal est bloqué], bâtiments piéges [dont il ne peut sortir], etc.).
19 Ici nous entendons toute création, extension ou rénovation d'éclairages.
20 Comprenant : un diagnostic de l'éclairage des installations existantes, leur impact écologique local et un programme des mesures correctives.
21 Diffusion d'informations en interne à tous les collaborateurs de Storengy à travers un bulletin d'information flash.
22 Evaluation de leur écopotentialité, de leur fonctionnalité et de leur état de conservation.
23 Les sites prioritaires seront déterminés lors des diagnostics de PGE, en fonction des enjeux associés localement, de l'état des fonctionnalités et de la faisabilité.